Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2020 ---------- **2020/064**

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Alexandre ARRIZABALAGA / Serge ALMENDRO / Juliette SALANNE / Hélène FRANCES / Michel DUHAMEL / Bernard LHOSSEIN / Stéphanie MARQUEZ / Sébastien ABADIE / Sandrine TREBUCQ / Dominique GAYE / Caroline ECORCHON / Bruno CAZERES / Jean-Christophe MADELAINE / Régine TOSON / Gisèle VINCENT

Absents JB MARTINEZ (procuration pour Denis FEGNE), Laëtitia CAZABAN (procuration pour Noémie DEUTSCH) / Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DEMANDE COMPLEMENTAIRE DE DETR AU TITRE DE L'ANNEE 2020
(complément de sécurisation du terrain de foot)

Monsieur le maire rappelle que lors d'un précédent conseil municipal une délibération a permis de compléter le dossier d'aide auprès de l'Etat pour sécuriser le stade de foot. Sur un montant de travaux estimé à 36.000€ HT, l'Etat a décidé d'en attribuer 60% (soit 21.600€). Après diverses réunions sur place, le coût est supérieur à l'estimation initiale de 36.000 et il va falloir "rajouter" une barrière amovible et ultra sécurisée pour un montant de 10.200€ H.T. (côté rue du Bois du Commandeur). L'objet de cette délibération est donc de solliciter à nouveau une aide via la DETR à hauteur de 80% (montant maxi pouvant être attribué) du coût de la barrière.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à solliciter une subvention de 80 % au titre de la DETR pour la finalisation des travaux de sécurisation du stade de foot, soit un total de 8.160€

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme :

Le Maire,

MAIRIE D'IBOS (Hautes-Pyrénées)

Denis FEGNE

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 14 OCT. 2020
de la publication le 14 OCT. 2020
IBOS, Le 14 OCT. 2020
Le Maire,

Denis FEGNE

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES
14 OCT. 2020
ARRIVEE

DF